

Les laïques divergent sur la diversité

LAÏCITÉ Le CAL répond à Jacques Lemaire

Le Centre d'action laïque et son nouveau président, Henri Bartholomeeusen, se sont donné le temps de la réflexion. C'est donc plusieurs jours après la sortie de l'association « La Pensée et les Hommes » dans nos colonnes pour annoncer une action judiciaire contre le CAL que ce dernier a décidé de réagir. Jacques Lemaire, administrateur de « La Pensée et les Hommes », reproche au Centre d'action laïque de lui reprendre sans discussion l'intégralité des émissions concédées à la laïcité (radio et télé), gérées jusqu'ici et depuis des années par son équipe. Il a donc introduit par l'intermédiaire de son avocat, Marc Uytendaele, un recours en annulation au conseil d'Etat et une action au tribunal arbitral... du CAL.

La ligne de défense du Centre : une procédure parfaitement réglementaire – le Conseil d'administration a voté à l'unanimité – et ce, après des années de discussions stériles pour faire évoluer la formule proposée par Jacques Lemaire : *« Je ne critique pas l'homme ni la qualité de ses émissions, souligne Henri Bartholomeeusen, mais lorsque quelqu'un assume une émission depuis autant d'années, il ne peut plus faire le consensus. L'image de "La Pensée et les Hommes" a vieilli, les sujets ne*

collent pas à l'actualité et ils ne représentent plus la diversité de la laïcité. »

Une critique qui est utilisée dans les deux camps. Marc Uytendaele, l'avocat de Jacques Lemaire, évoque un Centre d'action laïque qui se comporte comme l'archevêché et veut dicter une « parole unique de la laïcité », là où « La Pensée et les Hommes » incarnerait le dernier bastion de la vraie diversité. Le CAL rétorque que le conseil d'administration de « La Pensée et les Hommes » compte six personnes, là où le CAL représente 27 associations. Et revendique à ce titre le droit d'assumer « *sa communication* », d'être « *son propre porte-parole* ». Alors, « *quand il n'y a pas moyen de s'accorder sur la manière...* », glisse le président du CAL. Et de rappeler que « La Pensée et les Hommes » avait omis de renouveler son agrément et se trouvait dès lors « *dans l'illégalité depuis 8 ans* » : « *Le CAL n'a donc rien repris à Jacques Lemaire* ».

Relativement serein quant à l'issue du recours, Henri Bartholomeeusen déplore cependant la tournure que prennent les événements via une « *pseudo-polémique par presse interposée* » qu'il aurait préféré éviter : « *La laïcité a d'autres chats à fouetter que des luttes intestines.* » ■

ELODIE BLOGIE